

C.I.J.

Communiqué N° 51/26  
Non officiel

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice a fixé au samedi 30 juin 1951 à 10 heures 30, la date de la première audience publique consacrée à entendre les observations des parties sur la question de la demande en indication de mesures conservatoires dans l'affaire de l'Anglo-Iranian Oil Company (Royaume-Uni/Iran).

Cette demande a été déposée au Greffe le 22 juin 1951.

La Haye, le 25 juin 1951.

---